La Fondation d'un Village sous l'Empire

NOTE D'HISTOIRE LOCALE

Par M. L'ABBÉ GIRAUD

Ce village, que son fondateur crut sans doute appelé à devenir un centre important, si l'on en juge par le bruit fait à sa naissance, est resté très modeste, dépendant toujours de la commune de Saint-André-en-Terre-Plaine, canton de Guillon. C'est Brécy, se parant encore peut-être quelquefois de la qualité de Brécy-le-Neuf, comme pour rappeler qu'il ne doit pas être confondu avec les chaumières primitives qui, jusque là, constituaient le hameau de Brécy-le-Vieux.

La date de sa fondation remonte aux premières années du XIXe siècle. A cette époque, Saint-André, le chef-lieu, avait pour maire Pierre Laureau, plus connu sous le nom de Laureau de Saint-André, avocat à Autun, écuyer, ancien historiographe du comte d'Artois, ancien député à l'Assemblée législative. Pour favoriser le mouvement de renaissance que provoquait partout la prospérité inouie de l'Empire, il prit l'initiative d'une délibération et d'un procès-verbal qu'il rédigea lui-même et qui eurent les honneurs de l'impression.

« Le deux Juillet de l'an 1807, nous, Pierre « Laureau, maire de la Commune de St André, « voyant qu'il s'était élevé deux maisons sur un « communal de Brécy, hameau dépendant de cette

« commune, que quatre autres étaient déjà com-
« mencées et plusieurs particuliers nous ayant ex-
« primé leur vœu de construire en ce lieu, nous
« avons pensé qu'il était urgent de régulariser dès
« sa naissance un établissement aussi important,
« puisque, dans l'année même, il y aura plus de
« quinze maisons de construites ou en état de cons-
« truction, et que ce local, par sa situation riante,
« son assiette unie et le chemin qui le lie d'un côté
« à la route de Paris à Lyon et de l'autre à la vallée
« de Montréal, est susceptible de contenir un jour
« un village florissant ; en conséquence nous avons
« délibéré :

« 1° Que Dimanche, 12 de ce mois, nous nous y
« transporterions pour fixer l'emplacement du vil-
« lage et donner à sa rue un alignemeut qui en fasse
« l'agrément et favorise en même temps le commerce
« et l'agriculture ;

« 2° Que ce village sera connu sous la dénomina-
« tion de Brécy-le-Neuf et que la proclamation en
« sera faite au bruit des tambours, la garde natio-
« nale sous les armes. »

A cette époque si guerrière de notre histoire, rien ne se faisait, même dans nos plus humbles villages, sans le bruit des tambours et l'appareil militaire de la garde nationale. Aussi le procès-verbal entre pompeusement en matière, et après avoir décrit la cérémonie et poussé le cri de Vive l'Empereur, termine par un discours du maire tout vibrant d'enthousiasme pour la prospérité de la patrie et de reconnaissance pour le gouvernement.

Mais, chose curieuse et qui caractérise bien les cultivateurs de nos campagnes avallonnaises, gens prati-

ques avant tout, ils ne se contentent pas des belles phrases et de la manifestation bruyante de ce jour. Ils songent surtout, dans leur simplicité et leur naïve et robuste clairvoyance, non à leur maison, mais... à leur abreuvoir. — Auront-ils de l'eau ? Tout est là. En vain, le maire leur parle scientifiquement d'un banc géologique qui part du Morvand pour finir à la rivière du Serein. Ils ne sont convaincus que quand Laureau de Saint-André, comme s'il avait eu un instant la baguette de Moïse, fait jaillir de l'eau en abondance sous quelques coups de pioche donnés séance tenante et sous leurs yeux.

Voici du reste le procès-verbal et le discours du maire :

« Le douze de Juillet de l'an 1807, nous, maire de « la Commune de St André, nous étant rendu sur la « place susdite, précédé des tambours, de la garde « nationale et accompagné des membres du Conseil « qui se sont rendus à notre invitation, nous avons « fait toiser l'espace propre à recevoir des construc- « tions, à partir depuis la première maison bâtie, « qui est celle de Jean Robert, jusqu'au point où « cette place se termine au chemin qui va à Brécy ; « nous avons trouvé qu'elle pouvait un jour former « une rue de deux cent cinquante mètres de lon- « gueur ; nous l'avons fait jalonner des deux côtés « par des pieux qui lui donnent une largeur de « douze mètres. Les habitants du nouveau village « nous ayant témoigné leur inquiétude sur le déssé- « chement de leur abreuvoir, nous leur avons ob- « servé, après l'avoir examiné, qu'il n'avait qu'un « mètre et demi de profondeur, qu'il était posé sur « un banc de pierre qui part des limites du Morvand,

« finit à la rivière du Serein et fait un enchausse-
« ment dans cette place, que le sol en cet endroit
« étant dominé par des terres élevées et des bois,
« il n'était besoin que de creuser un bassin d'un
« mètre dans la pierre pour avoir de l'eau, qu'ils
« pouvaient s'en convaincre par celle qui filtre dans
« un endroit voisin où les couches de pierre ont
« éprouvé des fractions et y ayant fait donner quel-
« ques coups de pioche, l'eau y est venue abondante,
« malgré la sécheresse, et sur le champ nous avons
« désigné ce point pour le lieu d'un puits commun,
« en attendant que les nouveaux collons puissent en
« creuser chez eux. »

« L'époque de la fondation de ce village a été
« marquée par cette inscription qui sera gravée sur
« le mur de la première maison :

« *Ce village a été fondé dans l'année où Napo-*
« *léon Ier, vainqueur des peuples du Nord, les poussa*
« *jusqu'au delà du Niémen.* »

« L'inscription a été attachée aux cris de Vive
« l'Empereur, et le maire s'adressant aux assistants
« leur a dit :

« Messieurs,

« Que cet événement est différent de ceux qui se
« passent chez nos ennemis ! Des villages s'élèvent
« ici, tandis que leurs cités tombent en ruine. Mais
« vous avez cela de commun avec la patrie, qu'au
« milieu de la guerre, votre prospérité a toujours été
« en augmentant. Des prairies artificielles ont été
« faites, des vergers ont été plantés, les plus belles
« espèces fruitières et légumineuses ont été culti-

« vées. L'agriculture est devenue plus utile et mieux « entendue ; les troupeaux en tout genre sont plus nom- « breux et plus beaux ; les rues sont plus belles, les « maisons mieux bâties ; des abreuvoirs, une laverie « ont été construits ; enfin, un nouveau village s'élève « sous vos yeux. C'est au gouvernement que doit se « rapporter votre reconnaissance et la mienne ; vous, « pour le bien que vous en avez reçu ; moi, parce « qu'il m'a mis à même de seconder ses vues et que, « si, à mon tour, je n'eusse pas été secondé comme je « l'ai été par les autorités administratives et civiles, « le bien qui a été fait n'existerait pas. Je sais qu'il « reste encore beaucoup à faire ; mais vous savez « aussi que la commune n'ayant pas de revenus, « ma bonne volonté n'a pu toujours suppléer aux « moyens. »

Le maire-fondateur du village de Brécy-le-Neuf avait alors cinquante-neuf ans. Né à Saint-André même, en 1748, il avait d'abord été attaché à la maison de Monsieur (Charles X), avait ensuite renié ou voilé, comme tant d'autres, ses convictions monarchiques, et après avoir, pendant les jours sombres de la période révolutionnaire, sacrifié aux idées les plus dangereuses, était revenu, sous l'Empire, à la cause de l'ordre et alla même saluer les Bourbons en 1814. On a de lui un « Précis sur les Gaules » et on lui doit peut-être les premières découvertes qui aient été faites sur la montagne d'Alise, dont les fouilles sont devenues depuis si célèbres. Laureau est mort en 1845, à l'âge de 97 ans. Sa tombe se trouve dans le cimetière paroissial de Saint-André, avec cette inscription : « Ici repose M. Pierre Laureau, écuyer, « historiographe des armes du Comte d'Artois, mem-

« bre de l'Assemblée législative, décédé à Saint-
« André, le 11 janvier 1845, à l'âge de 97 ans. Ses
« travaux historiques ont marqué sa place parmi les
« littérateurs et les savants. Il est mort entouré des
« consolations de la religion et des regrets de sa
« famille. »

Beaucoup d'Avallonnais ont connu deux de ses petites-filles : Mme de Plainval et Mme de Trébons.

J. GIRAUD.